



DESCRIPTIF DE FORMATION
SESSION 2020-2022 (EBH8)
Connaissance et usages des plantes aromatiques
et médicinales

12/12/2019

V 2

I. Présentation générale

L'École Bretonne d'Herboristerie-Cap Santé (membre de la Fédération Française des Écoles d'Herboristerie) propose depuis 2013 une Formation Ouverte À Distance, en deux ans, visant à former les professionnels qui souhaitent intégrer l'herboristerie à leurs pratiques mais également les personnes souhaitant acquérir des connaissances dans le domaine de l'herboristerie. Cette offre a été construite dans la perspective de valoriser la transmission des savoirs, des savoir-faire populaires et des connaissances scientifiques actualisées. Elle s'inscrit dans la volonté nationale des professionnels du secteur d'activité de faire évoluer la législation française actuelle, d'encadrer et de pérenniser les métiers de l'herboristerie.

II. Modalités d'inscription et prérequis

Les inscriptions sont ouvertes le 16 janvier de l'année N pour une rentrée en août année N. Les documents d'inscription sont portés à la connaissance du public grâce au site web de l'école et également adressés par courriel ou courrier postal sur demande. Les candidats sont informés des modalités financières et administratives de l'inscription à EBH - Cap Santé, ainsi que des délais à considérer en cas de demande de prise en charge auprès d'un tiers financeur. Les candidats sont également informés des modalités pédagogiques détaillées ci-après.

Le niveau baccalauréat (niveau IV) est exigé à l'entrée en formation ; sur demande un entretien sera réalisé si le prérequis n'est pas atteint.

La demande d'inscription et le projet de l'élève doivent être motivés par courrier.

III. Objectifs pédagogiques de la formation

Le contenu pédagogique est établi afin de garantir une progression cohérente dans les apprentissages des élèves. Les liens entre chacune des matières et entre les modules sont favorisés par la pédagogie active lors des regroupements au sein de l'école.

À l'issue de ces deux années d'études, l'élève saura reconnaître des plantes fraîches ou sèches, juger de leur qualité et/ou de leur fraîcheur, contrôler leur provenance. Il saura stocker et utiliser les plantes dans le respect des conditions d'hygiène de base ; il sera à même de les proposer dans le respect de la législation en vigueur.

IV. Modalités pédagogiques

Le cursus EBH-Cap Santé est une formation ouverte à distance (F.O.A.D.) de 1228 heures reposant sur des situations d'apprentissage à distance (983 heures) et en présentiel (175 heures de regroupement sur le site de EBH à Plounéour Menez + 70 heures de stage). Le nombre minimum d'élèves par promotion est de 30 élèves et de 48 nouveaux élèves au maximum. **L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de mobiliser les outils bureautiques et internet de manière autonome afin de suivre la**

formation. L'élève se voit remettre au 1^{er} regroupement de rentrée un livret personnalisé de formation recensant toutes les informations pédagogiques et opérationnelles nécessaires au bon déroulement du cursus (identifiants et tutoriel de connexion, synoptique des cours et devoirs, modalités de contrôle continu et d'examens...).

a) Enseignement à distance

Il s'appuie sur une plateforme numérique dédiée permettant une connexion individuelle sécurisée à chaque élève de la promotion. Les nouveaux cours y sont mis à la disposition des élèves du 15 septembre au 15 juin. Lorsque le cours donne lieu à un devoir noté, la mise en ligne du sujet intervient le 20 du mois et le rendu des réponses via la plateforme doit avoir lieu au plus tard dans un délai de 40 jours, soit le 30 du mois suivant. Les stagiaires qui auraient des questions relatives aux cours ont la possibilité de les poser via la plateforme. Les échanges sont accessibles à toute la promotion.

b) Enseignement en présentiel

Neuf regroupements de plusieurs jours, généralement le week-end, sont planifiés et organisés sur les deux années dans les locaux de l'association EBH-Cap Santé ou dans un autre lieu approprié à l'étude des plantes. Ce présentiel d'un total de 175 heures consiste en travaux pratiques, cours sur table, sorties botaniques, visites chez des professionnels, sessions d'examens... Le planning prévisionnel des regroupements est fourni à l'élève lors de son inscription. L'élève s'y voit remettre des supports pédagogiques complémentaires aux cours en ligne. Ces regroupements permettent de créer du lien, de comparer les apprentissages pour nourrir la réflexion et de développer le réseau professionnel.

c) Stage en entreprise

Le stage est d'une durée complète de 70 heures ou 10 jours ouvrables. L'objectif est de s'immerger dans une activité professionnelle ayant un lien fort avec les plantes pour découvrir les différents aspects de la pratique de l'herboristerie (culture, transformation, vente, conseil, gestion, recherche, environnement...). Ce temps court doit permettre de découvrir la structure d'accueil ainsi que les métiers et tâches qui y sont pratiqués. Nous conseillons de réaliser ce stage lors de l'année suivant la rentrée. Cette période donne lieu à l'établissement d'un rapport de stage qui doit permettre de mesurer les apprentissages et l'évolution de l'élève quant à la pratique du métier d'herboriste. Les modalités pratiques et pédagogiques sont détaillées dans le livret de formation remis à chaque élève durant le week-end de rentrée.

v. Temps de travail personnel

Suivant le niveau initial de l'élève, le volume de travail à fournir est très variable pour s'approprier les cours. Il est à noter que l'apport scientifique indispensable à la connaissance professionnelle de l'herboristerie nécessite un travail personnel soutenu de la part de chaque élève. L'équipe conseille par ailleurs fortement aux élèves de collaborer au sein de la promotion, le travail de groupe étant un bon soutien au travail individuel.

VI. *Suivi pédagogique et évaluation des élèves*

La validation de la première année et le passage en deuxième année des élèves sont subordonnés au contrôle continu portant sur les matières suivantes : botanique, chimie générale, biochimie, pharmacognosie, et aux épreuves d'examens sur table se déroulant en juillet qui portent sur : biochimie et pharmacognosie, botanique, reconnaissance de plantes fraîches.

La validation de l'année 2 est conditionnée par l'obtention de la moyenne au contrôle continu (10/20) et aux épreuves d'examen (10/20) et il est nécessaire de ne pas avoir de note inférieure à 5/20 lors des épreuves sur table des deux années. . Le contrôle continu porte sur les matières suivantes : botanique, herboristerie pratique, pharmacognosie. Les épreuves d'examen comportent le rapport de stage, l'herbier de présentation de 40 plantes, les épreuves sur table de botanique, herboristerie pratique, pharmacognosie et reconnaissance de plantes sèches.

Les modalités détaillées de ces épreuves sont présentées dans le livret de formation remis à l'élève à la rentrée. Ces modalités sont susceptibles d'évoluer selon les dispositions de la procédure du Répertoire National de la Certification Professionnelle en cours.

VII. *Validation du cursus EBH*

Pour valider l'intégralité du cursus, il est demandé à chaque élève de rendre la totalité de ses devoirs, son herbier et son rapport de stage dans les délais impartis. Il lui faut obtenir chaque année une moyenne générale de 10/20 (incluant le contrôle continu et les examens), ne pas avoir une moyenne inférieure à 10/20 aux examens finaux, ne pas avoir de note inférieure à 5/20 lors des épreuves sur table des deux années. La réussite de l'élève est validée par la délivrance d'un certificat de compétences en herboristerie. Un élève qui ne remplit pas l'intégralité de ces conditions ne peut obtenir cette attestation de fin de formation.

VIII. *Présentation des modules pédagogiques FOAD*

Année 1 – 492 heures	Année 2 – 491 heures
Module 1 : 360 heures	Module 4 : 310 heures
Module 2 : 112 heures	Module 5 : 104 heures
Module 3 : 20 heures	Module 6 : 77 heures

Module 1 – connaître la plante

Botanique (96 heures) : découvrir et apprendre les notions scientifiques de description, classification, reconnaissance et identification des plantes. Découvrir les outils méthodologiques s'y référant.

Chimie/Biochimie/pharmacognosie (174 heures) : connaître les bases de la chimie générale et de la biochimie. Découvrir les principales catégories de constituants des plantes intéressants en herboristerie.

Monographies (90 heures) : 63 plantes à découvrir (histoire et origine, description botanique, données culturelles, identification de la drogue sèche, parties utilisées, constituants, schémas moléculaire, propriétés, indications, conseils d'utilisation, précautions d'emploi, recettes).

Module 2 – Connaître le fonctionnement du corps humain

Anatomie-physiologie-microbiologie (112 heures) : apprendre les bases de l'anatomie et de la physiologie humaine nécessaires à la compréhension de l'herboristerie pratique abordée en deuxième année.

Module 3 : L'herboristerie à travers l'histoire

Histoire de l'herboristerie (20 heures) : découvrir les pratiques humaines visant à préserver la santé par les plantes, de la Préhistoire à nos jours. Inscrire la pratique future de l'herboriste dans une longue tradition d'expérimentation, évaluation et transmission des bénéfices de la plante au service de la santé humaine.

Module 4 : la plante aromatique et médicinale au service du corps humain

Herboristerie pratique, nutrition (150 heures) : étude des dysfonctionnements des différents systèmes du corps humain, réponse par l'herboristerie. Cas concrets en regroupements. Cette matière doit être étudiée en profondeur, et en lien avec les monographies, afin de développer des réflexes d'herboriste.

Monographies (66 heures) : accroître sa connaissance de 45 plantes. Savoir mobiliser cet outil de connaissance d'une plante pour apporter une réponse complète d'herboriste.

Pharmacognosie (106 heures) : connaître les principales catégories de constituants des plantes afin d'appréhender leurs intérêts et usages dans le conseil en herboristerie.

Module 5 – Approfondir la botanique

Botanique (104 heures) : intégrer les notions scientifiques de description, classification, reconnaissance et identification des plantes. Développer une méthodologie rigoureuse de connaissance de la plante et la mettre au service de l'herboristerie.

Module 6 – Techniques de production, distribution et commercialisation de la plante

Récolte et séchage (10 heures) : mettre en pratique les connaissances scientifiques acquises pour cueillir les plantes et en préserver les qualités.

Ecologie (55 heures) : connaître les différents écosystèmes et leurs influences sur les plantes dans leur environnement (milieu côtier, milieu montagnard, garrigue...)

Gestion, aménagement, commercialisation : s'initier aux démarches liées à l'installation d'une activité ou à la connaissance du marché.

IX. *Formateurs, assistance pédagogique et moyens d'organisation*

L'équipe pédagogique accompagne l'élève dans l'élaboration de son projet et le suivi de ses objectifs durant les deux années, de la rentrée en août de l'année N au mois de juillet de l'année N+2. Cette équipe est notamment composée de :

Françoise ABGRALL – Docteure en médecine générale spécialisée en homéopathie-acupuncture

Cécile BOUREL - Phytologue, botaniste DU, herboriste certifiée

Aurore COLLIOU- Phytologue, herboriste et DNSEP

Isabelle CONSEIL - Ingénieur agronome, ingénieur formation, conseillère de santé, certifiée de l'École Lyonnaise des Plantes Médicinales

Florence CREACHCADEC - Ethno-botaniste, herboriste certifiée

Christophe FAVROT – Herboriste certifié E.B.H, docteur en Biochimie végétal et en micro biologie.

Marie-Jo FOURES - Infirmière et puéricultrice DE, Conseillère de santé HP, Heilpraktiker, (Saarbrücken - Allemagne), DU de phytothérapie aromathérapie Paris XIII

Arlette JACQUEMIN – Productrice de plantes aromatiques et médicinales, certifiée EBH

Yves LE GALL - Maîtrise de biologie végétale, DEA d'agronomie (Université de Rennes)

Catherine LE TACON – Infirmière DE, herboriste certifiée E.B.H, sophrologue et somatothérapeute

Micheline MALABOUS - Herboriste certifiée E.B.H, animatrice nature

Hélène MOAL - Ingénieur en agro-alimentaire, DU de phytothérapie aromathérapie Paris XIII, herboriste certifiée

Vincent VIDELOT – Phytologue, herboriste certifié

Audrey WARGNIER - Docteure en pharmacie, herboriste certifiée E.B.H

X. *Moyens mis à disposition*

Outre la plateforme disponible sur internet, et l'enseignement en présentiel, d'autres moyens sont mis à disposition de l'élève :

- ✓ Salles de cours, salles de travaux pratiques des locaux EBH-Cap Santé et des locaux municipaux
- ✓ Réseaux de professionnels producteurs de plantes aromatiques et médicinales
- ✓ Deux salariées en charge de l'accueil téléphonique et physique, de la gestion administrative et financière des dossiers
- ✓ Le secrétariat pédagogique est joignable par courriel (pedagogie.capsante@gmail.com) et par téléphone pour répondre aux questions des élèves.
- ✓ La maintenance technique de la plateforme numérique FOAD est assurée par le webmaster/concepteur de l'outil.

EBH-Cap Santé soumet une enquête d'évaluation annuelle de formation aux élèves du cursus. Ils sont invités à en faire retour à la fin de l'année concernée. L'équipe pédagogique étudie et synthétise les résultats de ces enquêtes afin d'apporter les améliorations et ajustements nécessaires au cycle de formation.

XI. Tarif de formation

Coût pédagogique

- ✓ **Financement personnel** : 4 000 € les deux ans (soit 2 000 euros/an).
ou
- ✓ **Financement entreprise ou formation continue** : 5 060 euros les deux ans (soit 2 530 euros/an).

Nous vous invitons à déposer votre demande auprès de votre entreprise ou organisme le plus tôt possible, et de vous renseigner des délais et dates des commissions en charge de statuer sur votre demande.

L'accord, le montant, ou le refus de prise en charge du tiers financeur doivent être adressés à EBH - Cap Santé pour le 30 juin précédant la rentrée.

EBH- Cap santé accompagne les candidats dans la constitution de leur dossier de demande de financement.

Autres frais

Au coût pédagogique, s'ajoute des frais annexes

- ✓ **Frais d'adhésion à l'association** : 15 euros par année scolaire à envoyer avec le bulletin d'inscription
- ✓ **Frais de dossier** : 40 euros à envoyer avec le bulletin d'inscription (non remboursables).

Exemple pour un paiement à titre personnel :

A l'inscription paiement de 655€ (600€ arrhes + 15€ adhésion + 40€ frais de dossier) puis :

16/09/2020 (1er prélèvement)	✓ 468 €
15/11/2020	✓ 466 €
14/02/2021	✓ 466 €
14/09/2021	✓ 503.75 €
16/11/2021	✓ 503.75 €
14/01/2022	✓ 503.75 €
15/03/2022 (dernier prélèvement)	✓ 503.75 €

- ✓ Pour les autres cas, nous consulter.

Toute période de formation commencée (année scolaire) est due en totalité.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat au 02.98.78.96.91 ou 07.66.80.83.48 (portable), les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h30 et de 13h00 à 16h ou par mail à : capsante29@orange.fr